



Communiqué de presse  
Paris, le 8 janvier 2020

## **La nouvelle association « Coordination des associations musulmanes de Paris » présentée aux assises parisiennes de l’islam**

**Michel Cadot, préfet de la région d’Île-de-France, préfet de Paris, a organisé ce jour les deuxièmes assises parisiennes de l’islam. Ce rendez-vous a été l’occasion de revenir sur des actions emblématiques de formation à la langue française et aux valeurs de la République et de présenter l’association nouvellement créée et dénommée « Coordination des associations musulmanes de Paris ». Une structure départementale regroupant les associations musulmanes a été créée, répondant ainsi au besoin de proximité largement exprimé lors des précédentes assises.**

Michel Cadot a ouvert ces assises en rappelant leur cadre : *« Elles constituent une occasion privilégiée de créer ensemble un espace de dialogue libre, ouvert à tous, de renforcer les liens entre les Parisiens de confession musulmane et de renforcer ces liens avec l’ensemble de la société civile et l’Etat ».*

### **Une nouvelle structure de représentation du culte musulman à Paris**

Dans la continuité des assises de 2018, et afin de répondre à la nécessité de renforcer le dialogue avec l’ensemble des fidèles et d’impulser une dynamique partant du niveau local pour aller vers le niveau national, la nouvelle association « Coordination des associations musulmanes de Paris » a été présentée ce jour par les acteurs parisiens du culte musulman.

### **Des actions de formation à destination de responsables de lieux de culte musulman**

Les assises de l’islam ont été également l’occasion de revenir sur plusieurs actions de formation engagées à Paris pour améliorer l’apprentissage du français et des valeurs de la République aux aumôniers et aux responsables religieux.

L’association Hozes a ainsi présenté le bilan de ses actions de formation dont les objectifs sont de permettre à des cadres religieux arrivant sur le territoire français d’apprendre la langue française mais aussi de se familiariser avec les institutions républicaines. Cette structure propose également une formation qui permet à des responsables associatifs de mieux connaître le droit des associations issu de la loi de 1905 et de la loi de 1901 et de mieux appréhender les règles comptables et fiscales applicables aux associations culturelles et culturelles.

La préfecture de région a, quant à elle, présenté le bilan de la formation « valeurs de la République et laïcité » qu’elle anime avec la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) à destination des aumôniers pénitentiaires. Ouverte aux aumôniers de

toutes les confessions afin de favoriser de nouvelles dynamiques interconfessionnelles, cette formation a enregistré un nombre de participants en hausse de plus de 40 % en 2019. Ces formations seront poursuivies et élargies en 2020 aux aumôneries hospitalières.

### **Contact presse**

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / *Attention changement adresse* : [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>  
[@Prefet75\\_IDF](#)